

LES FONDS EUROPEENS EN CHAMPAGNE-ARDENNE ET LES ENTREPRISES 2007-2013

Les trois objectifs

- **Objectif 1**: « Convergence » (Ne concerne pas la Champagne-Ardenne)

⇒ **251,3** Milliards d'€.

- **Objectif 2**: « Compétitivité régionale et emploi »

⇒ **48,9** Milliards d'€.

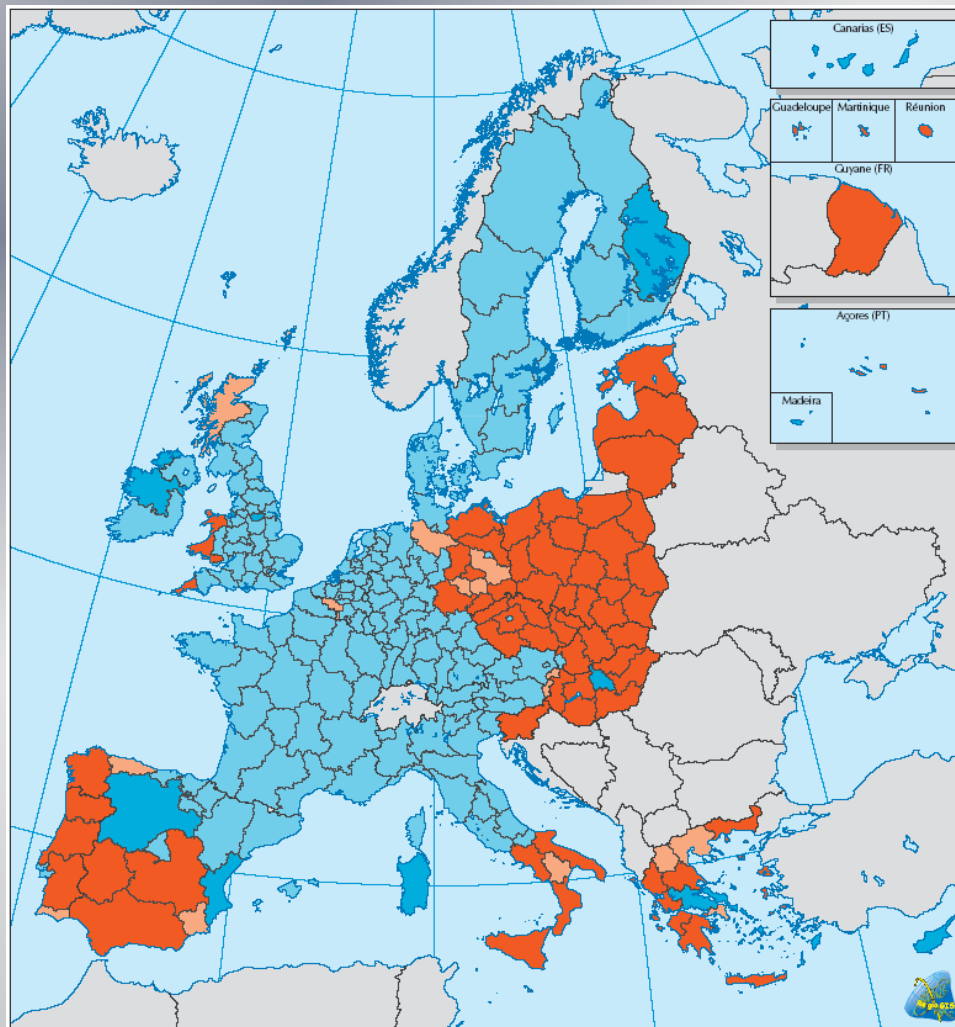
- **Objectif 3**: « Coopération territoriale européenne »

⇒ **7,5** Milliards d'€.

Objectif « Compétitivité régionale et emploi » 2007-2013

- **Objectif principal : renforcer l'attractivité et assurer l'anticipation des mutations socio-économiques**
 - Trois fonds principaux
 - FEDER
 - FSE
 - FEOGA devenu FEADER (outil complémentaire à la politique de la PAC)
- **Les moyens alloués (FEDER+FSE)**
 - **9 Mds €** pour la France métropolitaine contre 12 Mds € pour 2000-2006
 - **269 Millions €** pour la CA dont:
 - 185.6 M€ pour le FEDER
 - 83,3 M€ pour le FSE

La carte des objectifs
« Convergence » et
« compétitivité régionale
et emploi »



Rappel des grands principes

- Un nouvel objectif: « la compétitivité régionale et l'emploi »
- Des thématiques prioritaires: innovation, recherche, développement durable
- Des priorités transversales: TIC, égalité des chances et développement durable
- Soutenir les projets structurants, à dimension régionale ou les projets exemplaires à dimension infra régionale
- Plus de zonage

PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER 2007-2013

- Approuvé le 18 Octobre 2007
- Doté de 185,6 M€
- 2 délégations de subventions globales: OSEO et le Conseil Régional
- 4 axes stratégiques copilotés avec le Conseil Régional

AXES PRIORITAIRES	FEDER	CONTREPARTIES NATIONALES
Consolider et développer les liens entre recherche, innovation et entreprises	50,5 M€	115,45 M€
Améliorer la performance des entreprises et soutenir l'entrepreneuriat	47 M€	160,4 M€
Valoriser l'environnement et promouvoir le développement durable	39,5 M€	116,05 M€
Renforcer la cohésion territoriale et l'accessibilité	43 M€	102,45 M€
Assistance technique	5,58	1,86 M€
Total programme opérationnel	185,6	496,21 M€

Axe 1: consolider et développer les liens entre la recherche, innovation et entreprises

Objectifs et enjeux de l'axe:

- Consolider le tissu de la recherche régionale et contribuer à améliorer son attractivité
- Accroître le potentiel de R&D des entreprises régionales
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs publics ou privés aux démarches d'innovation
- 4 mesures

Présentation de l'axe 1

- Encourager et valoriser les grands projets de recherche à caractère national
- Stimuler la R&D au profit des entreprises :
Les projets de recherche industrielle impliquant un laboratoire public régional.
- Développer l'innovation dans les entreprises
- Mettre en place les conditions de succès des activités de Recherche et d'Innovation : animer, coordonner, promouvoir et professionnaliser:
Les groupements d'entreprises peuvent développer des projets de diffusion de bonnes pratiques, de sensibilisation à l'innovation...
Exemple: CRITT et ARD

Exemples de projets soutenus

- TF Creation: projet de recherche avec UTT et IFTH.
- Soutien du FEDER pour les besoins en personnes et les coûts environnants le projet (achat de réactifs, étude de marché, propriété industrielle...
- Aide FEDER et Région s'élevant à 60% pour l'entreprise, 100% pour l'UTT et 80% pour l'IFTH.
- CRITT
- ARD

Axe 2: améliorer la performance des entreprises et soutenir l'entrepreneuriat

Objectifs et enjeux de l'axe:

- Renforcer la structuration des principales filières économiques régionales constituées
- Soutenir les actions liées à une problématique TIC
- Favoriser la recherche de réponses communes aux défis rencontrés par les PME au travers d'actions collectives

Objectifs et enjeux de l'axe 2

- Travailler à l'accueil et l'orientation des créateurs/repreneurs
- Renforcer les outils financiers
- Disposer en région d'un accueil dédié aux créations d'entreprises/créations d'activités
- Finaliser l'aménagement des zones d'intérêt économique prioritaires
- Soutenir l'implantation d'entreprises stratégiques
- Favoriser la mise en place de réseau de collecte à très haut-débit
- Produire un effort en matière de promotion et d'animation

Présentation de l'axe 2

- Améliorer la performance des entreprises et soutenir l'entrepreneuriat
Structuration des filières, TIC...
- Développer et renforcer les démarches d'entrepreneuriat
- Renforcer l'attractivité économique régionale

Exemples: actions collectives

Axe 3: valoriser l'environnement et maîtriser les risques naturels

Objectifs et enjeux:

- Améliorer l'environnement et le cadre de vie champardennais
- Favoriser l'attractivité de la Région
- Mettre en œuvre un programme de maîtrise du changement climatique, par des actions pilotes, exemplaires ou démonstratives
- Sauvegarder et valoriser la biodiversité et les milieux naturels sensibles
- Encourager l'élaboration et soutenir les démarches organisées de développement durable (collectivités et PME)
- 4 mesures

Présentation de l'axe 3

- ◆ Changement climatique
- ◆ Sauvegarder et valoriser la biodiversité et les milieux naturels
- ◆ Réduire les risques d'inondations
- ◆ Encourager et soutenir les démarches organisées de développement durable

Exemples: plan climat régional, agenda 21...

Mesures de l'axe 3

- ◆ Développer les énergies renouvelables (biogaz, biomasse, solaire thermique, solaire photovoltaïque = surcoût/installation classique). Exemple: Unité de méthanisation du GAEC Forget à Vivier au Court (08).
- ◆ Développer la HQE dans les entreprises: prise en charge du surcoût lié à la part HQE
- ◆ Rechercher une meilleure efficacité énergétique au sein des entreprises (caractère démonstratif ou exemplaire du projet)

Mesures de l'axe 3

- ◆ Promouvoir une stratégie de développement durable par le soutien d'études.

Exemple: Opération Bilan Carbone organisée par la CRCI.

- ◆ Favoriser l'adoption de technologies démonstratives ou exemplaires de protection de l'environnement.

Axe 4: renforcer la cohésion territoriale et l'accessibilité

Enjeux et objectifs de l'axe:

- Dynamiser les projets de territoire globaux
- Renforcer la dynamique urbaine régionale et ses interactions
- Favoriser la régénération des quartiers en y associant leur population
- Améliorer l'accessibilité TIC des territoires ruraux et zones d'activités et généraliser l'usage des TIC
- Mettre en œuvre des solutions innovantes pour l'accès aux services
- Développer l'attractivité touristique de la région

Présentation de l'axe 4

- Renforcer la valorisation économique des territoires pour une meilleure compétitivité
- Renforcer et diversifier le réseau de services pour une meilleure attractivité des territoires
- Encourager les modes de déplacement respectueux de l'environnement
- Observer les dynamiques territoriales et développer une ingénierie de gouvernance urbaine

Ex: pépinière du Mont Bernard, maison des entreprises (Chaumont)

L'appel à projets urbains

- **Appel à projets urbains** « Accroître le rayonnement des agglomérations champardennaises par l'innovation et le renforcement de la cohésion sociale »
 - ◆ Lancé le 20 décembre 2007
 - ◆ Projet dit intégré: dimension économique, environnementale et sociale
 - ◆ 9 espaces urbains éligibles, 5 territoires retenus (Cités en Champagne, Coeur d'Ardennes, Communauté d'agglomération troyenne, Communauté d'agglomération de Reims et Chaumont) pour un montant FEDER de 5M€ minimum.

Contacts

- Jean-Joseph Philippon, chargé de mission FEDER-innovation, Conseil Régional, jjphilippon@cr-champagne-ardenne.fr, 03 26 70 85 84
- Christophe Juppín, Réseau de Développement Technologique de l'agence CARINNA pour le dispositif des PTR, rdt@carinna.fr,
- Céline Saulnier, CRCI pour l'opération collective « Bilan Carbone et PDE », bilancarbone@champagne-ardenne.cci.fr, 03 26 69 33 54,
- Benjamin Fay, CRCI pour l'opération « Entreprises économes en énergie », energie@champagne-ardenne.cci.fr, 03 26 69 33 50,
- Sophie Larose, CNAMS pour l'opération « entreprises et environnement » (peut intéresser les réparateurs d'automobiles ou d'engins agricoles, les imprimeurs et les coiffeurs en matière de réduction de polluants) sophie.larose@mcas-ca.com

LE FSE

- Il soutient les politiques publiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. L'objectif est de renouer avec la croissance et l'emploi et de permettre aux acteurs de s'adapter aux mutations économiques et aux processus de transformation sociale.

- Ce programme se compose de 4 axes opérationnels:
 - Adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques
 - Accès à l'emploi des demandeurs d'emploi
 - Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations
 - Investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales

L'enveloppe FSE attribuée à la Champagne-Ardenne est de **83,3 M€**

Présentation des mesures en lien avec les entreprises

- Anticiper et gérer les mutations économiques
reconversion interne des salariés fragilisés dans leur emploi, cellules de reclassements (AGEFOS)
- Pratiques innovantes et préventives de gestion des ressources humaines pour anticiper les évolutions dans les PME/PMI
articulation de l'évolution de l'organisation du travail et le développement des compétences, actions de formation qualifiantes et certifiées pour les actifs occupés les – qualifiés et les plus fragiles)
- Agir sur le développement des compétences par la formation tout au long de la vie et l'amélioration de la qualification
stratégies globales de vieillissement des actifs (bilan de compétences à mi-carrière)

Vos contacts à la DRTEFP

- **Fabienne Lozano Derozier:** 03.26.69.92.96
fabienne.derozier@travail.gouv.fr
- **Olivier Paternoster:** 03.26.69.92.82 (plan seniors)
olivier.paternoster@travail.gouv.fr

INTERREG FRANCE-WALLONIE-FLANDRE

- Ce programme vise à favoriser l'intégration des territoires situés le long de la frontière franco-belge.
- Il s'agit de mettre en synergie les potentialités de la zone de coopération transfrontalière afin de favoriser un développement durable, coordonné et intégré des régions concernées au bénéfice des populations transfrontalières

Il se compose de 4 priorités:

- Favoriser le développement économique de la zone par une approche transfrontalière cohérente et intégrée
- développer et promouvoir l'identité du territoire transfrontalier par la culture et le tourisme
- renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun en améliorant l'offre et en facilitant l'accès aux services transfrontaliers
- dynamiser la gestion commune du territoire par un développement durable, coordonné et intégré du cadre de vie

L'enveloppe FEDER consacré à ce programme est de **138,13 M€**

Pour en savoir plus...

Site Internet

www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr/index.php/europe

Vous avez une question ou une idée de projet

- ❑ Adresse mail de la cellule Europe:
cellule-europe@champagne-ardenne.pref.gouv.fr
- ❑ Afin de nous permettre de vous apporter une réponse précise, n'oubliez pas:
la présentation de votre entreprise (son statut, secteur d'activités, nombre de salariés) description de votre projet, le plan de financement prévisionnel...